



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Monsieur Vincent SAMPAOLI, Bourgmestre;
Madame Françoise LEONARD, Monsieur Benjamin COSTANTINI,
Madame Isabelle MAGNÉE, Madame Sandrine CRUSPIN,
Monsieur Martin VAN KERCKHOVE, Échevins;
Monsieur Claude EERDEKENS, Président du C.P.A.S.;
Monsieur Christian BADOT, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Rose SIMON-CASTELLAN, Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,
Madame Françoise TARPATAKI, Madame Florence HALLEUX,
Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Madame Marie-Luce SERESSIA,
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Kévin GOOSSENS,
Madame Christine BODART, Madame Natacha FRANÇOIS,
Monsieur Emmanuel GILLET, Madame Hélène HAVELANGE,
Madame Isabelle WALLET, Madame Pauline LEONARD,
Monsieur Yassine BOUCHAHROUF, Madame Camille NAVEZ,
Monsieur Sébastien REMSON, Madame Maja BOJANOWSKA, Conseillers communaux;
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général ;
Présidence pour ce point : Monsieur Claude GIOT.

1.3. OBJET : Modification du tableau de préséance

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L 1122-18, L 1122-20 et L 3221-5 ;

Vu le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, en particulier l'article 8 relatif à la fixation du tableau de préséance, portant que les membres du Conseil communal qui ne peuvent se prévaloir d'aucune ancienneté figurent à la suite des premiers ;

Vu sa délibération du 2 décembre 2024 fixant le tableau de préséance du Conseil communal ;

Vu la nécessité de revoir le tableau de préséance à la suite de la démission, acceptée ce jour, de Madame Cécile CORNET et de l'installation ce jour de Madame Maja BOJANOWSKA comme Conseillère communale ;

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1^{er} :

Le tableau de préséance des membres du Conseil communal, tel qu'arrêté le 3 décembre 2018, est modifié comme suit :

- Madame Cécile CORNET est retirée du tableau de préséance ;
- Madame Maja BOJANOWSKA, élue suppléante, installée comme Conseillère communale ce 27 janvier 2025, figurera en dernière position, avec 399 votes nominatifs. Cette position se justifie par le fait qu'elle ne peut se prévaloir d'aucune ancienneté.

Article 2 :

Le tableau de préséance complet s'établit dès lors comme suit : Claude EERDEKENS, Vincent SAMPAOLI, Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Hugues DOUMONT, Françoise LEONARD, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Benjamin COSTANTINI, Philippe RASQUIN, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Marie-Luce SERESSIA, Cassandra LUONGO, Kevin GOOSSENS, Christine BODART, Natacha FRANCOIS, Emmanuel GILLET, Isabelle MAGNEE, Hélène HAVELANGE, Isabelle WALLET, Pauline LEONARD, Yassine BOUCHAROUF, Claude GIOT, Martin VAN KERCKHOVE, Camille NAVEZ, Sébastien REMSON et Maja BOJANOWSKA.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

Ronald GOSSIAUX

Claude GIOT

Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Vincent SAMPAOLI